



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

05/03/2025

### **Haut-commissariat à l'enfance :**

## **La Dynamique prend acte de la nomination de Sarah El Haïry en tant que Haut-Commissaire à l'enfance mais regrette l'absence d'un Ministre de plein exercice dédié à l'Enfance**

La Dynamique pour les Droits des Enfants, collectif rassemblant près d'une trentaine d'associations et de collectifs engagés pour la défense des droits des enfants en France et à l'international, adresse ses vœux de réussite à Madame Sarah El Haïry en tant que Haut-Commissaire à l'enfance et espère pouvoir compter sur elle pour porter les combats nécessaires en faveur de l'enfance. Les membres du collectif restent toutefois réservés sur les leviers d'action réels dont dispose ce nouvel acteur pour agir concrètement sur les politiques de l'enfance et les crises qui traversent ce secteur.

Si l'existence d'une institution stable et indépendante peut être perçue comme un signe positif, de nombreux doutes persistent cependant sur son effet réel sur les politiques publiques. En effet, sans présumer de l'engagement de Sarah El Haïry, la Dynamique craint que ses moyens restent limités face aux nombreux défis auxquels font face les enfants et les professionnels qui les accompagnent.

Annoncée le 28 décembre 2024 par le Président de la République sur le réseau social X, notre collectif regrette que la création de ce Haut-Commissariat semble moins relever d'une réelle volonté politique pour l'enfance assortie d'une stratégie nationale dédiée, que d'une réaction à l'indignation du secteur associatif suite à l'annonce de la composition du Gouvernement et l'absence de ministère dédié. Nous réitérons donc notre demande d'avoir un Ministère de l'Enfance de plein exercice.

Bien qu'un décret ait été publié le 10 février dernier pour instaurer ce Haut-Commissariat, les contours de sa mission restent relativement flous. Le Haut-Commissariat au Plan, également créé par Emmanuel Macron en septembre 2020, a par exemple eu pour objet principal d'élaborer et de coordonner des travaux de réflexion. Une mission qui serait bien insuffisante pour ce Haut-Commissariat à l'enfance alors que les rapports sur l'état de la protection de l'enfance et de la petite enfance, pour ne donner que quelques exemples, se sont déjà multipliés ces dernières années, sans être suivis de réformes globales. *"Aujourd'hui les associations sont unanimes : le temps n'est plus à l'analyse mais à l'action publique d'envergure ; il reste 25 mois pour mettre en œuvre la priorité enfance annoncée par Emmanuel Macron en 2022 et passer à l'action"* indique Florine Pruchon, coordinatrice de la Dynamique pour les Droits des Enfants.

Malgré ces éléments de vigilance, la Dynamique et les membres qui la composent espèrent qu'un dialogue constructif pourra être mis en œuvre avec la Haut-Commissaire et apportera toute son aide à ses travaux. Il nous semble nécessaire que Madame El Haïry travaille en interministérialité, avec

l'ensemble des ministères mobilisés sur l'enfance, et non pas uniquement en lien avec le ministre de l'Éducation nationale et le ministre de la Justice comme indiqué dans le décret. Il nous semble également important qu'elle puisse relancer, avec le soutien du Premier Ministre François Bayrou, les comités interministériels à l'enfance et bâtir, en lien avec les collectivités territoriales et les associations, une stratégie nationale globale et cohérente en faveur de l'enfance. Un dialogue pérenne avec les premiers concernés devra également être mis en place, alors que la participation des enfants aux décisions ayant un impact sur leurs vies est un droit fondamental garanti par la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE).

Nos organisations se tiennent à disposition pour rencontrer Madame la Haut-Commissaire et partager nos propositions pour l'enfance, en espérant que celles-ci pourront se traduire prochainement en actions concrètes.

#### Qui sommes-nous ?

La Dynamique pour les Droits des Enfants rassemble près de 30 organisations non gouvernementales, associations et collectifs engagés dans tous les domaines de l'enfance en France et à l'international. Tous sont mobilisés pour porter d'une seule voix, en direction des décideurs publics, des messages de plaidoyer pour une meilleure effectivité des droits des enfants en France et dans le cadre de sa politique de coopération internationale. Elle s'inscrit dans une démarche de dialogue avec les pouvoirs publics sur les enjeux liés aux droits des enfants, notamment en termes de participation des enfants aux décisions et de gouvernance des politiques de l'enfance d'ici à la fin du quinquennat, soit 2027.

En savoir plus : <https://www.dynamiqueenfants.org/>

#### Contacts presse :

- Florine Pruchon, coordinatrice de la Dynamique pour les Droits des Enfants et Responsable du pôle plaidoyer, SOS Villages d'Enfants France – [fpruchon@sosve.org](mailto:fpruchon@sosve.org) – 06.63.04.19.74
- Estelle Flabat, Chargée de communication presse médias, UNICEF France – [eflabat@unicef.fr](mailto:eflabat@unicef.fr) – 06.50.34.64.77